

CORAT RIVIERA

COMMISSION CONSULTATIVE RÉGIONALE POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

HISTORIQUE, MISSIONS ET FONCTIONNEMENT

Instituée en 1987 par les dix municipalités de l'ancien district de Vevey sous la forme d'une commission intercommunale, la CORAT Riviera a pour mission d'étudier les problèmes d'aménagement du territoire qui concernent l'ensemble de la région ou une partie de celle-ci. C'est un organisme de réflexion, de concertation et de coordination à caractère consultatif, qui présente des propositions aux municipalités.

La CORAT Riviera est formée des délégués municipaux des dix communes de la Riviera responsables de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, accompagnés des chefs des services des trois villes. Depuis 2011, du fait de l'élaboration du projet d'agglomération transports et urbanisation (PA T/U) Rivelac, les responsables des bureaux techniques des communes de Blonay, du cercle de Corsier (BTI) et de St-Légier-La Chiésaz ont été intégrés à la CORAT.

Durant la législature 2011-2016, la présidence de la CORAT a été assurée par Mme Nicole Rimella, conseillère municipale à La Tour-de-Peilz et la vice-présidence, par M. Franz Brun, syndic de Corsier. Pour la législature 2016-2021, MM. Dominique Martin, syndic de Blonay et Alain Grangier, syndic de La Tour-de-Peilz, ont été nommés respectivement à la présidence et vice-présidence de la commission.

Selon les objectifs définis par les municipalités et l'importance des dossiers à traiter, la CORAT peut désigner des groupes de travail spécifiques chargés du suivi de ces dossiers. Cas échéant, ces groupes peuvent recourir aux avis et prestations d'un consultant extérieur. Les membres de la CORAT sont régulièrement informés des démarches entreprises par les groupes de travail et de l'avancement des mandats qui leur ont été confiés lors des réunions de la commission plénière.

ACTIVITÉS 2016 DE LA CORAT RIVIERA S'INSCRIVANT À LA SUITE DU PA T/U RIVELAC

La CORAT plénière s'est réunie à 5 reprises au cours de l'année 2016. Du fait du changement de législature en milieu d'année, la CORAT a souhaité privilégier la finalisation des études en cours, sans lancer de nouveaux mandats d'études, mais en profitant de la situation pour envisager les problématiques prioritaires sur lesquelles il faudrait travailler dès 2017. Un point de situation sur ces différentes études et leur suivi est effectué ci-après. Il est également rappelé que les mandats d'études découlant du PA T/U Rivelac sont financés dans le cadre de la CIEHL.

La CORAT a également poursuivi le mandat d'appui et de coordination technique sur les aspects de mobilité avec le bureau team+, dont le travail est toujours très apprécié, considérant l'échelle et le contenu de ces études.

En outre et comme annoncé dans le rapport d'activités 2015 de la CORAT, la réponse commune à l'interpellation Les Verts quant à la suite du projet d'agglomération Rivelac a été finalisée en 2016.

Schéma directeur d'aménagement de la RC 780a de Chardonne à Veytaux

Lancée courant 2014, cette étude a été finalisée en mai 2016 et validée par la CORAT. Les mandataires (RR&A et Hüsler & Associés) ont réalisé un travail conséquent et très complet sur l'ensemble du tracé de la RC (env. 13 km).

Le rapport final a été rendu sous forme de deux cahiers :

- > Cahier 1 - Diagnostic et principes généraux;
- > Cahier 2 - Fiches techniques (pour les TP / par secteur et par commune).

Ces documents permettent à chaque commune traversée par la RC 780a de savoir comment poursuivre le travail dans la perspective d'une mise en œuvre et sont disponibles sur le site internet du SAI.

En dehors des présentations régulières de l'avancement de l'étude dans le cadre de la CORAT plénière, l'étude a fait l'objet d'une séance du groupe de travail technique en janvier 2016, afin de faire le point de manière plus ciblée.

Les travaux menés par les communes concernées, à la suite du schéma directeur, ont fait l'objet d'une information régulière dans le cadre de la CORAT plénière.

Etude de développement du réseau de transports publics de la Riviera

Le contexte du démarrage de l'étude mentionnée en titre a été explicité dans le rapport d'activités 2015 de la CORAT, auquel il convient donc de se référer si besoin.

Le bureau d'ingénieurs conseils C&G (Christe & Gygax) a fourni un travail très important et complet, débordant du cadre de son cahier des charges initial, à la demande du Canton et des communes. Le rapport final est constitué de 3 documents établis par étapes, le dernier ayant été finalisé en août 2016. Le document "Synthèse des propositions de dessertes" a été soumis aux municipalités qui l'ont validé. L'ensemble des documents est disponible sur le site internet du SAI :

- > Etudes stratégiques et sectorielles;
- > Synthèse des propositions de dessertes;
- > Analyse de la ligne VMCV 213.

Comme pour le schéma directeur de la RC 780a, l'étude TP Riviera a fait l'objet d'un suivi régulier dans le cadre de la CORAT plénière. Toutefois, l'ensemble des partenaires concernés s'est également réuni en février 2016, permettant de rassembler les acteurs "transports" de la Riviera et du Canton.

Au final, l'étude a permis d'aboutir à la mise en service de 3 nouvelles lignes VMCV dès décembre 2016. En effet, de nombreuses variantes analysées avec précision ont permis aux municipalités concernées par ces nouvelles lignes, de se déterminer pour des solutions concrètes et de présenter les préavis y relatifs à leurs conseils communaux (CC) respectifs.

Suite de l'étude "Vélos en libre-service"

Pour rappel, l'étude a été menée dans un délai très bref en automne 2015, l'objectif étant de définir une stratégie d'implantation de vélos en libre-service (VLS) sur l'ensemble de la Riviera (cf. contexte dans le rapport d'activités 2015).

Les communes de Vevey et de La Tour-de-Peilz ont complété leur réseau de VLS en changeant de prestataire de service, soit en abandonnant le système Publibike pour mettre en place Vélospot exploité par Intermobility SA.

La commune de Montreux a également déposé un préavis au CC, dans l'objectif de mettre en œuvre quelques stations de VLS dans la partie Sud de la commune, ce qui permet d'assurer le "relai" entre l'Ouest et l'Est de la partie riveraine de la Riviera.

Pour les communes des hauts de la Riviera, du fait notamment de la topographie et d'autres priorités budgétaires, il n'est pas envisagé de développer les VLS à court terme.

Réponse à l'interpellation Les Verts "Quelles suites pour le projet d'agglomération Rivelac ?"

Comme annoncé dans le rapport d'activités 2015 de la CORAT, un projet de réponse commune à l'interpellation susmentionnée a été établi dans le cadre de la CORAT, puis transmis aux municipalités de la Riviera en février 2016 pour réponse à leurs conseils communaux, ou simplement pour information pour celles dont le conseil communal n'avait pas déposé l'interpellation.

ACTIVITÉS 2016 DE LA CORAT SUR LES OBJETS CANTONAUX

Les objets cantonaux ont passablement occupé la CORAT et les communes de la Riviera en 2016. En effet, le projet de 4^{ème} adaptation du plan directeur cantonal (PDCn4), ainsi que l'avant-projet de modification de la LATC ont été mis en consultation publique, puis modifiés et déposés au Grand Conseil dans le courant de l'automne.

Dans le prolongement, le Canton a convoqué une délégation des communes vaudoises de l'agglomération Rivelac, dans l'objectif de faire valider par les municipalités le bilan du potentiel d'accueil en nouveaux habitants découlant du PDCn4.

Par ailleurs, les membres de la CORAT représentent les municipalités de la Riviera dans le cadre du comité de pilotage (COPIL) de l'agglomération Rivelac; le SAI représente la Riviera sur le plan technique, en participant au Bureau technique de coordination (BTC) qui prépare les séances du COPIL.

4ème adaptation du plan directeur cantonal (PDCn4) / Modification de la LATC

> **Consultation publique**

La consultation publique du PDCn4 s'est déroulée du 18 janvier au 26 février 2016. Brièvement abordé lors de la Conférence des syndicats du 3 février 2016, le sujet a été repris dans le cadre de la CORAT plénière du 17 février 2016, qui a souhaité prendre position, bien que ne faisant pas partie des organes consultés par le Conseil d'Etat. Au vu du laps de temps très court, compte tenu de l'ampleur du document, la CORAT a pris position sous forme d'un courrier se limitant aux questions essentielles, laissant aux municipalités le soin d'apporter des compléments par le biais d'une position individuelle.

L'avant-projet de modification de la LATC a été mis en consultation publique du 26 mai au 30 juin 2016. Contrairement au PDCn4, les membres de la CORAT plénière n'ont pas souhaité prendre position, laissant le soin aux municipalités de le faire individuellement. Toutefois, la note établie par le SAI pour la CORAT et portant uniquement sur la partie aménagement du territoire de la loi, a été transmise aux municipalités de la Riviera.

> **Dépôt au Grand Conseil**

L'EMPD relatif au PDCn4 a été déposé au Grand Conseil mi-septembre 2016. La commission ad hoc a siégé les 7, 14 et 24 novembre 2016. L'EMPL relatif à la modification de la LATC a quant à lui été déposé mi-octobre 2016 et les travaux de la commission ad hoc ont eu lieu les 28 novembre et 9 décembre 2016 et se poursuivront les 12 et 30 janvier 2017.

Lors de sa séance du 12 octobre 2016, la CSD a exprimé le souhait qu'un bilan soit établi dans le cadre de la CORAT, dans l'objectif éventuel de le transmettre aux députés de la Riviera.

Le SAI a établi une note sur l'EMPD du PDCn4 qui a été distribuée dans un 1^{er} temps aux membres de la CORAT et discutée lors de sa séance plénière du 30 novembre 2016. La note a ensuite été transmise aux syndicats de la Riviera.

Le même type de travail a été réalisé sur l'EMPL relatif à la LATC, avec une note de synthèse accompagnée d'un tableau comparatif entre le projet de loi et la loi en vigueur, avec un commentaire article par article. Une fois finalisé, ce document a également été transmis à la CORAT, ainsi qu'aux syndicats.

Bilan du potentiel d'accueil de nouveaux habitants dans le périmètre compact de l'agglomération Rivelac

Une délégation des municipalités vaudoises de l'agglomération Rivelac, accompagnée des techniciens des communes, a été convoquée par le Canton à 3 reprises en 2016, en vue de faire valider le bilan susmentionné par les dites municipalités d'ici à la fin de l'année 2016. Ce bilan est une application du PDCn4, dont le résultat est d'ores et déjà intégré dans le cadre de l'EMPD déposé au Grand Conseil.

L'objectif du Canton est de fixer deux rencontres par année avec la délégation des communes, en vue de mettre à jour le bilan.

Suite du PA T/U Rivelac

Le bureau technique de coordination (BTC) s'est réuni le 4 novembre 2016 et le COPIL, le 23 novembre 2016.

Comme déjà mentionné dans les précédents rapports d'activités de la CORAT, cette séance annuelle permet essentiellement aux différents partenaires de l'agglomération de s'informer mutuellement sur l'avancement des différents projets qui s'inscrivent à la suite du projet d'agglomération transports et urbanisation déposé en 2011 et qui sert de base de travail aux 3 secteurs géographiques (Riviera / Veveyse fribourgeoise / Haut-Lac) de l'agglomération.

Ces séances sont également l'occasion d'annoncer les éventuelles nouvelles de la Confédération et d'assurer ainsi un même niveau d'information.

Système de gestion des zones d'activités

Déoulant également du PDCn4, le SDT a prévu trois ateliers avec les régions économiques, afin de présenter, voire discuter, les principes du système de gestion des zones d'activités qu'il compte mettre en place sur l'ensemble du territoire cantonal. Deux ateliers se sont déroulés en 2016 et le dernier est fixé en février 2017. Pour la Riviera, c'est Promove qui a été invitée à participer à ces différents ateliers jusqu'à présent.

Invité à la dernière séance de la CORAT plénière de 2016, le directeur de Promove a demandé à ce qu'un représentant de la CORAT qui ait des compétences en aménagement du territoire puisse également assister à l'atelier de février 2017 et la CORAT a délégué le SAI pour ce faire.

AUTRES DOSSIERS SUIVIS PAR LA CORAT

Bus du Petit Prince

Pour rappel, les 16 exécutifs concernés (10 Riviera / Villeneuve / 5 Veveyse Fribourgeoise) ont accepté de modifier l'exploitation du Bus du Petit Prince dès 2015.

A noter que si l'année 2015 montrait une baisse de fréquentation de 7.8% par rapport à 2014, à contrario, par rapport à 2015, l'année 2016 montre une augmentation du nombre de billets vendus de près de 40%, ainsi qu'une diminution du déficit d'exploitation de près de Fr. 11'000.-. Une première analyse des VMCV indique que ce succès réjouissant est dû, pour une large part, à l'amélioration des correspondances avec les CFF, ainsi qu'à une meilleure publicité faite pour ces prestations.

Terrains de football

Pour rappel, les 10 CC de la Riviera ont adopté fin 2007 le préavis sur le financement régional de 10 terrains de football, pour un montant global et maximal de Fr. 9'890'000.-.

A ce jour, les 5 sites prévus ont été réalisés selon les étapes suivantes :

- > 2008 : Gérénez / La Veyre-d'En-Haut;
- > 2009 : Praz-Dagoud;
- > 2011 : Coppet
- > 2016 : Saussaz Ouest.

La dernière étape a été finalisée conformément au calendrier de la commune de Montreux, les installations footballistiques de Saussaz Ouest ont été inaugurées début septembre 2016. Par conséquent, il est prévu que les contributions des communes soient facturées sur la base du décompte final, une fois celui-ci transmis à la CORAT pour traitement, soit début 2017.

LEXIQUE D'APPUI

BTC	Bureau technique de coordination
BTI	Bureau technique intercommunal (Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny)
CC	Conseil communal
C&G	Christe & Gygax, ingénieurs conseils SA
CIEHL	Communauté Intercommunale d'Equipement du Haut-Léman
COPIL	Comité de pilotage
CSD	Conférence des syndicats de la Riviera
EMPD	Exposé des motifs et projet de décret
EMPL	Exposé des motifs et projet de loi
LATC	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
PA T/U	Projet d'agglomération transports et urbanisation
PDCn	Plan directeur cantonal nouveau
RC	Route cantonale
RR&A	Roland Ribi et associés
SAI	Service des affaires intercommunales de la Riviera
SDT	Service du développement territorial
TP	Transports publics
UCV	Union des communes vaudoises
VLS	Vélos en libre service
VMCV	Vevey - Montreux - Chillon - Villeneuve

Vevey, le 2 mars 2017 / SAI-LMS/nc